

Réf: Dossier 303343

Avis de constitution

SOCIETE « AFRIQUE PRO LOGISTIQUE » en abrégé « APL »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET VRIDI NOUVEAU  
GOUDRON DE INO A COTE DE LA GENDARMERIE, Lot 00,  
Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 02 Avril 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIQUE PRO LOGISTIQUE » en  
abrégé « APL »

Objet : TRANSPORT- LOGISTIQUE - DIVERSES  
PRESTATIONS DE SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux. La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe. Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET VRIDI NOUVEAU  
GOUDRON DE INO A COTE DE LA GENDARMERIE, Lot 00,  
Ilot 00

Dirigeant(s) M KOFFI GOZOUA NY JEAN BELEM FREDERIC  
GUEYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01952 du 29/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24611/GTCA/RC/2024 du 29/04/2024

